



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33641

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'indemnisation des porteurs de titres russes. En effet, les accords franco-russes, signés le 26 novembre 1996, prévoyaient huit versements en remboursement de ces emprunts et, à ce jour, seuls cinq ont été effectués. Le Gouvernement s'était engagé auprès des Associations de défense des porteurs d'emprunts russes à déposer un projet de loi relatif à ce sujet. Cependant celui-ci n'a pas été déposé avant la fin de la session parlementaire. C'est la raison pour laquelle il lui demande de lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce problème et lui rappelle qu'il est urgent d'agir afin de parvenir à la légitime indemnisation des porteurs de ces titres.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33641

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4643

Réponse publiée le : 4 octobre 1999, page 5745